

## TERMES DE REFERENCE

**AQUISITION D'UNE SOLUTION D'INTERFACAGE DE SYSTEMES  
D'INFORMATION ET DE GESTION A LA PLATEFORME MONETIQUE  
REGIONALE**



## 1. PRESENTATION DU GIM-UEMOA

### 1.1. Présentation générale

L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) est une zone intégrée regroupant les Etats membres suivants : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. Elle présente les caractéristiques essentielles ci-après :

- environ 100 millions d'habitants ;
- une centaine de banques, établissements financiers et postaux ;
- un Institut d'émission commun aux huit Etats, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ;
- une monnaie unique, une même langue et une politique commune monétaire et de crédit.

Ces spécificités constituent un atout considérable pour le développement de la monétique dans la région.

La BCEAO a ainsi initié un important projet de modernisation des systèmes et moyens de paiement dont l'un des volets principaux est la mise en place d'un système interbancaire de paiement et de retrait par carte au sein des huit Etats membres.

Dans le cadre de ce volet pour lequel la BCEAO joue un rôle fédérateur, la mise en place dudit système a été assurée par le GIM-UEMOA pour le compte de ses membres.

En initiant le projet monétique interbancaire, les banques, établissements financiers et postaux et institutions de micro finance membres du GIM-UEMOA, parties prenantes au système interbancaire, se sont fixé les objectifs ci-après :

- Développer de manière efficace des moyens modernes de paiement, afin d'augmenter leur productivité interne, d'apporter de nouveaux services à la clientèle, et de promouvoir l'utilisation des moyens de paiement modernes ;
- Mettre en commun les moyens nécessaires pour le traitement des opérations monétiques, et ainsi éviter la multiplication des investissements, aussi bien humains que matériels ;
- Réaliser en commun ou partager la charge des investissements, particulièrement coûteux en monétique.

Le GIM-UEMOA a été constitué en février 2003, sous forme de Groupement d'Intérêt Economique.

Toutefois, afin de faire face aux changements importants intervenus dans l'écosystème de la monétique, aux innovations technologiques et à l'évolution du contexte économique, social et sociétal de la zone UEMOA, les instances du GIM-UEMOA ont décidé de le doter d'une forme juridique plus appropriée, pour lui permettre de poursuivre sa mission. Ainsi, depuis le 23 décembre 2016, le GIM-UEMOA est devenu une société anonyme.

A ce jour, le GIM-UEMOA regroupe plus d'une centaine d'actionnaires et assure les missions ci-après :

- Promouvoir les systèmes et moyens de paiement électroniques auprès des secteurs bancaire et financier, des administrations et des populations de l'UEMOA ;
- Assurer de manière efficiente la gestion du système monétique interbancaire ;
- Assurer l'interopérabilité, la compensation et la sécurité des transactions électroniques entre les acteurs ;
- Garantir l'application des règles opérationnelles conformes aux principes de gouvernance et de régulation de la monétique régionale, édictés par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ;
- Assurer une veille technologique et réglementaire efficace, ainsi qu'une conformité aux normes régionales et internationales.

Le GIM-UEMOA mène deux activités principales à savoir :

- Le *Switching* qui assure l'interopérabilité des transactions électroniques de tous les acteurs du marché (routage, compensation des transactions par carte et mobile, e-commerce, transfert d'argent, etc.) ;
- Le *Processing* à travers l'infogérance et le traitement technique par délégation des produits et services électroniques. Le *Processing* regroupe plusieurs domaines d'activité stratégique au titre desquels les services d'acceptation, la sécurité, les paiements composites, les services de dématérialisation, la centralisation des flux, la monétisation du cash et le paiement en mobilité.

## 1.2. Organes du GIM-UEMOA

Les principaux organes décisionnels et consultatifs du GIM-UEMOA sont :

### Organes de décision

- ✓ **Assemblée Générale**
- ✓ **Conseil d'Administration**

### Organes consultatifs

- ✓ **Comité d'Audit**
- ✓ **Comité des Experts**

## 2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU BESOIN

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a initié en partenariat avec la Banque Africaine de Développement (BAD), un projet d'appui à diverses structures financières pour l'accès aux systèmes régionaux de transactions électroniques, en vue d'améliorer leur offre de services et leur vulgarisation à travers les composantes ci-après :

- L'émission ou la distribution de moyens de paiement électroniques :
  - Des cartes de retrait et de paiement adossées à des comptes ouverts dans leurs livres,
  - Des cartes prépayées,
  - Des porte-monnaie électroniques dans le cadre du mobile banking et du rural banking.
- L'élargissement du réseau d'acceptation des nouveaux moyens de paiement pour combler la faiblesse de l'usage des moyens de paiement scripturaux, surtout en milieu rural, afin de réduire d'une part le coût des transactions par l'augmentation de leur volume et, d'autre part, d'inciter les usagers à préférer la monnaie scripturale à la monnaie fiduciaire.

A cet égard, la Banque Centrale a retenu les services délégataires du GIM-UEMOA pour la mise en œuvre du projet d'appui et l'atteinte de ses objectifs.

Parallèlement à la monétique traditionnelle, nous notons dans la zone UEMOA une importante croissance des transactions électroniques à l'initiative d'acteurs non bancaires.

Le GIM-UEMOA recherche donc des solutions technologiques innovantes qui permettent de capter ces flux afin de se positionner en tant fournisseur de services, y compris pour le compte d'acteurs non bancaires, en facilitant leur participation au système de paiement régional.

A terme, la réalisation de ce projet permettra d'augmenter le volume des flux transactionnels traités par le GIM-UEMOA.

Cette solution vise principalement à :

- permettre une meilleure ouverture des services financiers numériques aux populations non bancarisées ;
- une augmentation du taux d'utilisation des services financiers numériques et de la volumétrie des transactions.

### **3. DESCRIPTION DE LA SOLUTION ATTENDUE**

#### **3.1. Objet de la consultation**

Pour le raccordement des systèmes d'information de gestion (SIG) des structures financières, le Groupement Interbancaire Monétique de l'UEMOA lance une consultation pour la fourniture et le déploiement d'une solution pour les échanges de flux transactionnels en temps réel, quasi temps réel et back-office.

La solution sera extensible, modulaire et basée sur les technologies de développement standards en vigueur afin de permettre le traitement en natif des flux d'une part en provenance et à destination des systèmes des acteurs via des Web services (XML et/ou JSON) et d'autre part en provenance et à destination des plateformes du GIM-UEMOA via le protocole SID basé sur de l'ISO 8583-1993 et des Web service (XML et/ou JSON).

La solution ainsi mise en place pourra se connecter à la plateforme du GIM-UEMOA par le biais d'une interface SID dédiée exclusivement pour l'occasion.

#### **3.2 Lieu d'exécution de la prestation**

Le Lieu de la mission est le siège du GIM-UEMOA à Dakar.

### 3.3 Critères d'éligibilité

- La solution proposée devra s'interfacer au système monétique actuel du GIM-UEMOA conformément aux spécifications SID basées sur de l'ISO8583-1993 ;
- La solution devra disposer d'une partie front office et d'une partie back office. Le front office regroupera tous les services online cités plus haut afin de permettre aux clients d'échanger des flux en temps réel avec les plateformes du GIM-UEMOA. La partie backoffice doit permettre l'échange de fichiers au format propriétaire LIS et couvrir l'ensemble du cycle de la transaction (présentation, impayé, représentation, etc.)
- La solution devra offrir des web services IN et OUT (quasi temps réel) financiers pour la prise en charge des flux de ces acteurs ;
- Les spécifications techniques et fonctionnelles de la solution doivent être fournies en français et anglais ;
- Trois (03) références similaires au contexte du GIM-UEMOA doivent être proposées. Le GIM-UEMOA se réserve le droit de contrôler ces références par les moyens qui lui sembleront adéquats ;
- Le soumissionnaire doit fournir les documents qui l'autorise à commercialiser la solution qu'il propose ;
- **La solution devra être fournie avec ses codes sources et le document de conception général** dans la mesure du possible puis **avec au moins une année de garantie** couvrant la maintenance corrective ainsi que les mises à jour ;
- **La solution devra être multi-institutions et de préférence multi-langues (Français, Anglais et Portugais)**
- Le transfert de connaissances garantissant une montée en compétences des équipes du GIM-UEMOA (documentation, formation et suivi lors de la mise en service) ;
- La fourniture d'un support efficient après la mise en production de la plateforme (période de garantie et de maintenance de la solution et des spécifications) ;
- La formalisation des SLA sur la disponibilité des équipes support et la qualité de fonctionnement de la plateforme.

### 3.4 Volet 1 : Prestations attendues du soumissionnaire

Le soumissionnaire doit proposer une méthodologie d'accompagnement du GIM-UEMOA avec pour objectif, la mise en œuvre opérationnelle de la solution. Cet accompagnement doit inclure à minima, les points suivants :

- un plan projet d'intégration et de déploiement de la solution proposée ;

- l'intégration et le déploiement de la solution sécurisée, en incluant la configuration technique et le paramétrage fonctionnel ;
- le transfert de connaissances garantissant une montée en compétences des équipes du GIM-UEMOA (documentation, transfert de compétence et suivi lors de la mise en service) ;
- la fourniture d'un support efficient après la mise en production de la plateforme (période de garantie et de maintenance de la solution et des spécifications) ;
- la formalisation des SLA sur la disponibilité des équipes support et la qualité de fonctionnement de la plateforme.

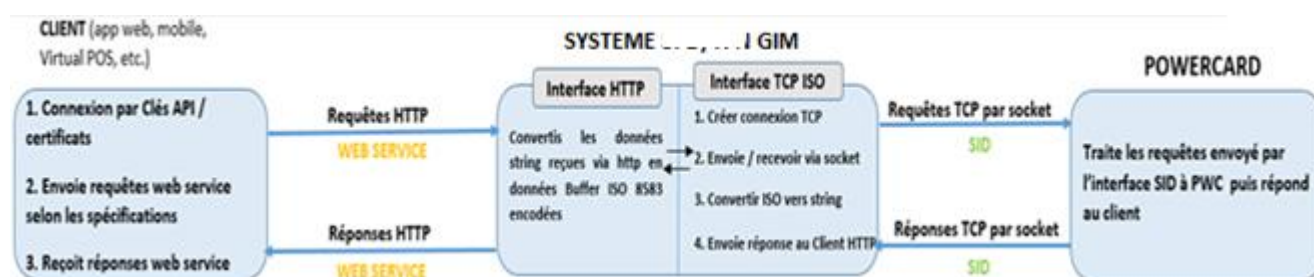
### 3.5 Volet 2 : Plateforme de raccordement

La couverture fonctionnelle attendue concerne les domaines front et back office ainsi que les échanges de flux.

#### ❖ Principes fondamentaux

La solution devra avoir comme caractéristiques principales, la souplesse par rapport aux évolutions compte tenu de la fréquence des mises à jour des spécifications techniques, une facilité de déploiement, de maintenance et d'exploitation avec des interfaces intuitives basées sur les technologies récentes.

La solution doit pouvoir se connecter à n'importe quelle interface ISO 8583 par le biais des fichiers de configuration XML/JSON sur la base des spécifications sans avoir à déployer des développements spécifiques.



#### ❖ Le domaine Front office / Online

- Modes de Paiement : Push Paiement et Pull Paiement
- Types de transaction : Transaction Financière (Retrait GAB, Cash Advance, Transfert, Demande de solde, etc) ; Autorisation (Paiement, Pré-autorisation, etc.)

Toute option complémentaire jugée pertinente et non citée ci-dessus.

Note : Les dernières versions des spécifications des protocoles propriétaires SID seront communiquées aux soumissionnaires à leur demande.

### ❖ Le domaine Back-Office et administration

- Permettre la gestion du cycle des impayés via le protocole propriétaire LIS (Chargeback, Représentation, Annulation Chargeback et Annulation Représentation), à la fois par saisie unitaire de transaction et par chargement de fichiers ;
- Permettre la gestion des présentations de transactions au Switch régional via LIS (possibilité de génération d'une présentation à partir d'une autorisation effectuée au niveau Online ou d'un lot de présentations par intégration de fichiers générés par le front office);
- Gestion des profils utilisateurs par groupe d'utilisation ;
- Gestion des Clés API ;
- Paramétrages (institutions, clés API, règles de routages, services, terminaux, cartes, etc.) ;

Toute option complémentaire jugée pertinente et non citée ci-dessus.

Note : Les dernières versions des spécifications des protocoles propriétaires LIS seront communiquées aux soumissionnaires à leur demande.

### 3.6 Profil du soumissionnaire et des intervenants

Pour la présente consultation, il est fait appel à des fournisseurs spécialisés dans le développement de solutions métiers d'envergure technologique, notamment dans le domaine des transactions financières électroniques.

Une bonne connaissance de l'environnement et/ou des solutions exploitées par le GIM-UEMOA serait un atout.

Par ailleurs, les soumissionnaires peuvent se présenter sous la forme de consortium ou groupement solidaires regroupant les compétences requises pour l'ensemble des missions.

L'acte de constitution du consortium ou convention de groupement, désignant le mandataire, doit être revêtu de toutes les signatures et joint au dossier de soumission.

Les candidatures et les actes d'engagement sont signés par le mandataire.

Chaque membre participant au consortium est tenu de fournir les pièces administratives requises.

La langue de travail du GIM-UEMOA étant le français, tout soumissionnaire devra s'y conformer.

### 3.7 Méthodologie

La méthodologie proposée par le soumissionnaire devra tenir compte de la spécificité du domaine d'intervention du GIM-UEMOA.

## 4. LIVRABLES ATTENDUS DES SOUMISSIONNAIRES

Dans le cadre de son intervention, le soumissionnaire retenu devra livrer au GIM-UEMOA :

- Un plan projet détaillant la méthodologie de mise en service ainsi qu'un planning et le détail des rôles et responsabilités des différents intervenants. Pour chaque phase du projet, devront être précisés les objectifs, prérequis, les modalités de mise en œuvre, la durée et les charges en jours-hommes associées ;



- Une plateforme déployée, configurée, paramétrée et complètement opérationnelle avec des pilotes effectués avec chaque type d'établissement à raccorder ;
- Les spécifications fonctionnelles détaillées de la solution ou des outils déployés. Ces derniers resteront la propriété du GIM-UEMOA ;
- Un plan d'accompagnement au changement incluant la documentation technique de la solution, les guides utilisateurs et modes opératoires, ainsi que les différentes formations dispensées ;
- Des rapports périodiques de suivi d'avancement du projet par rapport aux objectifs fixés et au planning convenu ;
- Un rapport détaillé de mise en service de la solution.

## 5. PREPARATION ET PRESENTATION DE LA SOUMISSION

### 5.1. Préparation de la soumission

Pour la préparation de sa soumission et pour toutes informations complémentaires, le Consultant peut s'adresser au GIM-UEMOA joignable aux contacts ci-après :

### Groupement Interbancaire Monétique de l'UEMOA (GIM-UEMOA)

Adresse : Lot P10, Ouest Foire, Route de l'ancien Aéroport – Face Cité BCEAO

Boîte Postale : 8853 Dakar Yoff (Sénégal)

Tél. : (221) 33 869 9595– Fax : (221) 33 820 54 65

E-mail : [gim-uemoa@gim-uemoa.org](mailto:gim-uemoa@gim-uemoa.org) ; Site internet : [www.gim-uemoa.org](http://www.gim-uemoa.org)

### 5.2. Présentation de la soumission

Pour la soumission de son offre, le soumissionnaire fournira dans trois enveloppes séparées une offre technique, une offre financière et un avant-projet de contrat :

- ✓ **L'offre technique** comprendra une présentation détaillée du soumissionnaire et ses références, une présentation détaillée de l'équipe chargée de la mission et leurs qualifications, une note de compréhension des termes de référence, un plan projet (incluant l'approche méthodologique et le planning de mise en œuvre, les prérequis de chaque phase, l'organisation projet, un programme détaillé de transfert de connaissances aux équipes du GIM-UEMOA, ...), le détail de la couverture fonctionnelle des outils de recette et simulation. Une présentation détaillée de l'outil ou module de gestion des processus de test doit être également jointe à l'offre technique.

Elle doit être sur support papier **en cinq exemplaires** et sur une clé de stockage (USB) de données au format PDF. L'enveloppe portera la mention « Offre technique ».

#### Note :

- Les références citées devront être accompagnées des attestations de bonne exécution précisant la nature exacte de la mission, le périmètre fonctionnel couvert, la durée et éventuellement le montant du marché.



- Les CV des membres de l'équipe affectée au projet, devront être accompagnés, pour chaque mission similaire réalisée, d'une fiche synthétique indiquant entre autres l'objet, la durée et le rôle de l'intervenant dans ladite mission.

- ✓ **L'offre financière** donnera le coût total de la fourniture et du déploiement de la solution, libellé en francs CFA en HT et TTC. Elle doit être sur support papier en **cinq exemplaires** et sur une clé de stockage (USB) de données en format PDF. L'enveloppe portera la mention « Offre financière ».

Les variations maximales de prix en cas d'augmentation ou de réduction du volume des travaux ne peuvent dépasser 30% du montant du marché initial.

- ✓ **L'avant-projet de contrat** devra être sur support papier en **deux exemplaires** et sur une clé de stockage de données (USB) en format Word. L'enveloppe portera la mention « Avant-projet de contrat ». Il devra être scindé en deux volets : un premier volet pour la mise en service de la solution et un second volet concernant le support après mise en production.

*[Il est porté à la connaissance des soumissionnaires relativement au contrat, que les avant-projets de contrat sous forme de Conditions générales, habituellement considérées par les soumissionnaires comme non modifiables, feront l'objet de modification si les circonstances l'exigent afin d'une part, de prendre en compte l'expression des besoins du GIM-UEMOA telle que déclinée dans les présents termes de référence et d'autre part, de préserver les intérêts de l'Institution].*

*[Il est également porté à la connaissance des soumissionnaires que le GIM-UEMOA se réserve le droit de déterminer à sa seule discrétion, le mode de règlement des litiges (voie judiciaire ou arbitrage).*

*En cas de choix de la voie judiciaire, le litige sera soumis aux juridictions compétentes du Sénégal.*

*Dans l'hypothèse où l'arbitrage est retenu, le litige est impérativement soumis à la chambre de conciliation et d'arbitrage de Dakar à défaut d'un accord amiable.*

*L'arbitrage se fait à Dakar, et se déroule en langue française.*

*Les frais de l'arbitrage sont à la charge de la partie perdante.*

*Le contrat est impérativement régi par la loi sénégalaise. Aucune dérogation ne sera admise.]*

- ✓ **Le justificatif de régularité fiscale et sociale.**

Les soumissionnaires devront justifier de leur régularité du point de vue fiscal et social, et mettre à la disposition du GIM-UEMOA les attestations y afférentes. Ces justificatifs doivent être insérés dans l'enveloppe de l'offre technique.

Les trois enveloppes seront insérées dans une grande enveloppe portant les mentions suivantes :

**[Offre pour « Acquisition d'une solution d'interfaçage de systèmes d'information et de gestion à la plateforme monétique du GIM-UEMOA » - A n'ouvrir qu'en séance d'Ouverture de plis]**

Et adressée à :

**Monsieur le Directeur Général du GIM-UEMOA**  
**Lot P10, Ouest Foire, Route de l'ancien Aéroport – Face Cité BCEAO**  
**Boîte Postale : 8853 Dakar Yoff (Sénégal)**

Cette grande enveloppe ne devra comporter aucun marquage extérieur permettant de reconnaître le soumissionnaire.

### 5.3. Variantes

Les soumissionnaires sont autorisés à proposer, en sus de l'offre de base définie dans les présents termes de référence, une offre alternative relative notamment à la mise à disposition de codes sources.

Les soumissionnaires devront, le cas échéant, constituer deux dossiers distincts portant respectivement les mentions « Offre de base » et « Variante » en sus des exigences prévues à l'article 5.2 ci-dessus.

Pour l'évaluation des offres, il sera procédé au classement séparé des offres de base et des variantes puis à la détermination de l'offre la plus avantageuse entre la meilleure offre de base et la meilleure variante.

### 5.4. Validité des offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de soixante (60) jours.

### 5.5. Conditions financières

Le prix définitif ainsi que les conditions de paiement des prestations seront discutées d'accord parties.

Toutefois, il est porté à la connaissance des soumissionnaires que les paiements seront fractionnés et ne seront effectués que suite à la validation de chaque livrable conformément au calendrier de réalisation de l'étude.

Dans l'hypothèse où une avance de démarrage est sollicitée par le soumissionnaire retenu, celle-ci ne pourra excéder trente pour cent (30%) du montant total du marché.

L'avance de démarrage devra être couverte à cent pour cent (100%) par une lettre de garantie délivrée par un établissement de crédit agréé par la BCEAO, si le titulaire est une personne morale, ou une caution, si le titulaire est une personne physique.

La durée de validité de cette garantie ou caution devra être systématiquement prorogée à son expiration, en cas de non-exécution du marché à hauteur du montant versé au titre de l'avance.

### 5.6. Délai et lieu de dépôt

Les offres devront être déposées au GIM-UEMOA ou envoyées à :

**Monsieur le Directeur Général du GIM-UEMOA**  
**Lot P10, Ouest Foire, Route de l'ancien Aéroport – Face Cité BCEAO**

**Boîte Postale : 8853 Dakar Yoff (Sénégal)**

La date limite de dépôt des offres est fixée au **07 août 2020 à 16 heures 00 TU**. Toute offre parvenue après la date limite indiquée sera considérée comme irrecevable.

Tout candidat, désireux d'obtenir des informations complémentaires sur les termes de référence, peut en faire la demande par écrit à l'adresse indiquée à l'alinéa 1<sup>er</sup> ci-dessus.

Une réponse écrite sera communiquée aux candidats pour les demandes d'informations complémentaires jugées pertinentes par le GIM-UEMOA.

Le GIM-UEMOA se réserve le droit de modifier le dossier d'appel à concurrence par voie d'additifs, à son initiative ou en réponse à une demande d'information complémentaire formulée par un candidat.

## 6. MODALITES DE SELECTION

Un soumissionnaire sera choisi par une commission qui statuera suivant les règles ci-dessous.

L'offre technique est évaluée sur cent 100 points, avec une pondération de 70%.

La grille de notation qui sera appliquée pour évaluer les offres techniques est la suivante :

<b>Grille de notation des offres techniques</b>	
Présentation globale de l'offre	5
Qualité et exhaustivité du plan projet (méthodologie, planning, organisation, ...)	20
Couverture des exigences techniques et fonctionnelles	50
Qualifications et expériences des intervenants sur des projets similaires	10
Références du soumissionnaire sur des projets similaires	15
<b>Total</b>	<b>100</b>

**NB** : Ne sont prises en compte que les expériences sur des missions similaires.

L'examen des offres financières est conditionné par l'obtention d'une note minimale de 70/100 relativement à l'offre technique.

L'offre financière est évaluée sur cent 100 points, avec une pondération de 30%.

Pour l'évaluation financière, l'offre financière de la soumission qualifiée ayant le coût forfaitaire le moins élevé aura la note de cent (100) points.

Les autres offres recevront « Ni points », calculés suivant la formule ci-après :

$Ni = 100 \times So/Si$  dans laquelle :

- **Ni** = le nombre de points à attribuer à l'offre évaluée ;
- **So** = le montant de l'offre financière la plus basse ;
- **Si** = le montant de l'offre financière évaluée.

Le soumissionnaire qui sera retenu, sera celui qui aura obtenu la note totale la plus élevée.

Il est à noter que seules les attestations de bonne fin d'exécution produites seront prises en compte lors de l'évaluation des offres.

Le GIM-UEMOA se réserve également le droit d'ajourner la présente mission si les circonstances l'exigent, sans être tenu de faire connaître les motifs de sa décision.

Une notification de sélection ou de non sélection est envoyée à chaque soumissionnaire à l'issue de l'évaluation des offres. Le GIM-UEMOA n'est pas tenu de se justifier sur les raisons de la non sélection d'un candidat.

Il est également porté à la connaissance des soumissionnaires qu'en cas d'attribution du marché, le soumissionnaire retenu devra maintenir l'équipe des intervenants proposée lors de l'appel d'offres ou à défaut une équipe équivalente si les circonstances l'exigent. En tout état de cause, toute modification devra être acceptée par le GIM-UEMOA.

Il est ainsi porté à la connaissance des soumissionnaires que le GIM-UEMOA se réserve le droit de recueillir des informations sur le fournisseur sur la base d'un questionnaire élaboré à cet effet.

## 7. CONTROLE

Le fournisseur sélectionné sera soumis à une procédure d'évaluation si le type de prestation fournie fait partie du domaine d'application de la procédure d'évaluation des fournisseurs en vigueur au niveau du GIM-UEMOA.

Le GIM-UEMOA se réserve également le droit de procéder à des vérifications ou audits si nécessaire chez le fournisseur.

## 8. CONFIDENTIALITE

Les soumissionnaires sont tenus de respecter la confidentialité de l'ensemble des informations communiquées.

A ce titre, ils s'engagent à :

- garder confidentiel tous documents ou informations, de quelque nature qu'ils soient, qui leur ont été communiqués par le GIM-UEMOA ou dont ils ont eu connaissance, quels qu'en soient la forme, le support et le contenu, dans le cadre de la réalisation des prestations ;
- utiliser ces documents et informations aux seules fins d'exécution des prestations, à l'exclusion de toute autre utilisation, même partielle. En conséquence, même après la fin de la prestation, ils ne peuvent les communiquer à des tiers ou les exploiter dans leurs relations avec ceux-ci, sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite du GIM-UEMOA ;
- restituer sans délai ou sur simple demande du GIM-UEMOA, tout document jugé confidentiel.



**FIN DU DOCUMENT**